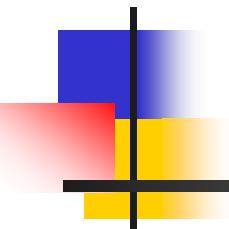
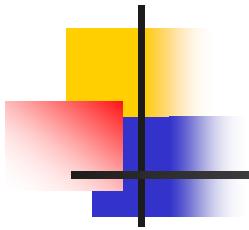


LE MECANISME POUR UN DEVELOPPEMENT PROPRE AU MALI



Présenté par Boubacar Sidiki
DEMBELE PF / MDP

A l'occasion du troisième atelier national
19 au 20 septembre 2006 au STP/CIGOE



PLAN DE L'EXPOSÉ

- I. Établissement légal et réglementaire de l'AND au Mali
 - 1.1. Documents de mise en place de l'AND
 - 1.2. structuration missions de l'AND
- II. points des activités menées
 - 2.1. Participations à des ateliers
 - 2.2. organisation d'ateliers
 - 2.3. endossement de projets MDP

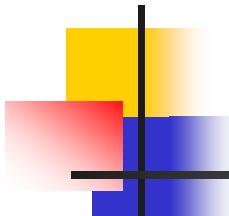


III. Activités futures

3.1. stratégie de promotion de l'AND

3.2. stratégie de promotion des
projets MDP

IV. Attentes de l'AND

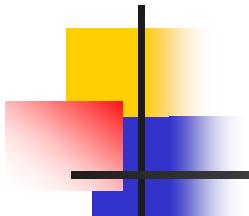


I. Établissement légal et réglementaire de l'AND au Mali

1.1. Mise en place d'une AND

La décision 17 CP7 de la conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, tenue à Marrakech au Maroc définit les règles de participation au MDP. On peut retenir:

- la participation volontaire du Pays au Mécanisme;
- La ratification du PK;
- La mise en place d'une autorité Nationale désignée et d'un point Focal du MDP



1.2. Structuration et missions de l'AND

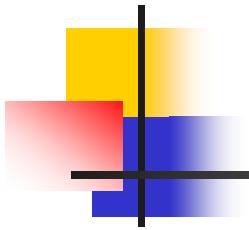
1.2.1. Structuration de l'AND au Mali

L'AND comprend un organe interne et un organe externe constitués ainsi qu'il suit:

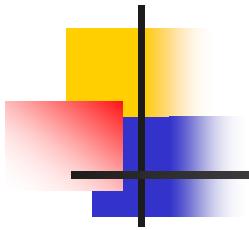
Organe interne: note de service 0001/MEA/STP-CIGQE du 30 janvier 2006.

Le STP, président;

Le PF MDP , vice président



Un représentant du BCAT;
Un représentant du BCFR;
Un représentant du BGRN
Le PF protocole de Cartagena;
Le PF Développement Durable;
Le PF FEM.



Organe externe ou commission technique
0047/MEA-SG DU 09 mai 2006:

STPA, président;

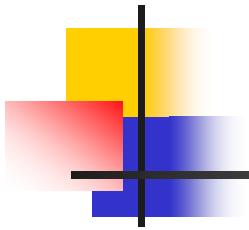
Un représentant de la DNACPN;

Un représentant de la DNCN;

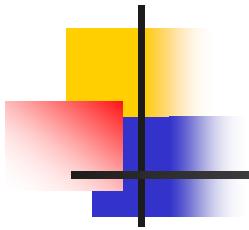
Un représentant de la DN Agriculture;

Un représentant de CCA ONG

Un représentant de l'ONG Mali folkecenter



Un représentant de la DN Industrie;
Un représentant du centre national de
promotion des investissements;
Un représentant de la DN Météorologie.

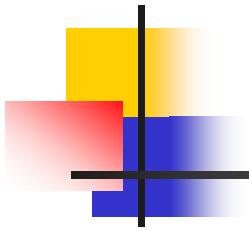


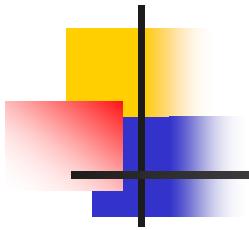
1.2.2. Missions de l'AND

Missions de l'organe interne:

- Recevoir des promoteurs de projets MDP, les demandes d'approbation;
- Procéder à examen préliminaire des dossiers;
- Exiger des promoteurs les compléments d'information , si nécessaire

- Rédiger une lettre de non objection à la réception de la note d'idée de projet; (PIN);
- Proposer à l'organe externe la date des réunions d'approbation des projets MDP, au stade de PDD;
- Rechercher le finance pour le fonctionnement de l'AND

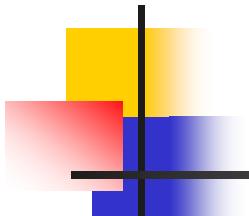
- 
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacité;
 - Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication;
 - Ouvrir un registre des projets MDP et le tenir à jour.

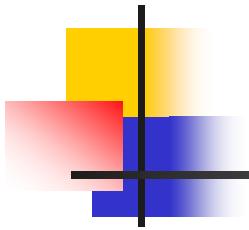


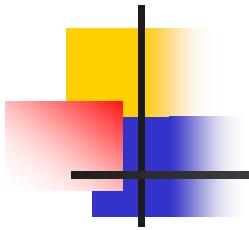
Missions de l'organe externe ou commission technique:

- Recevoir de l'organe interne de l'AND les demandes d'approbation de projets MDP au stade de PDD;
- Examiner les documents qui lui sont soumis et émettre des avis et des suggestions pour éclairer l'AND dans ses prises de décisions.

II. points des activités menées

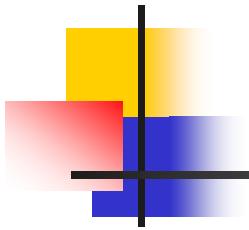
- 
- participation en avril 2001 à un atelier international sur le MDP à Montréal, organisé par l'IEPF, avant la mise en place de l'AND (trois idées de projets ont été présentées par le Mali: Programme solaire Photovoltaïque, valorisation de la plante Pourghère, carbonisation et production de briquettes de déchets végétaux);
 - participation en mai 2004 à un atelier sous régional à Dakar sur l'accès à l'électrification rurale et la réduction des émissions de carbone

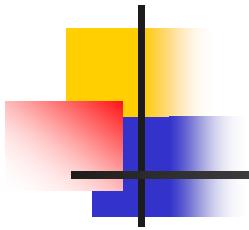
- 
- Endossement du PIN (idées de projet MDP) sur le projet d'aménagement hydroélectrique de Kénié présenté par la société STUCKY SA et la Direction Nationale de l'Énergie;
 - Participation avril 2005 à un atelier international à Montréal sur le Partenariat pour promouvoir le MDP au sein de l'espace francophone organisé par l'IEPF (Institut de l'Environnement de la francophonie);

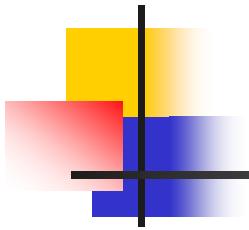
- 
-
- **Soumission de cinq nouveaux projets MDPables à l'atelier de Montréal d'avril 2005**

Ces projets sont:

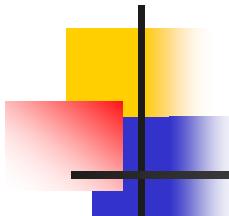
- . **Barrage de Sotuba II (Bamako)**
- . **Barrage de Markala (Ségou);**

- 
-
- **Barrage du Félou (Kayes)**
 - **Utilisation du biogaz domestique (Sikasso);**
 - **Projet de récupération de méthane et production d'électricité en décharge à Noumoubougou (Koulakoro)**

- 
- endossement en juillet 2005 de deux projets MDPables portant sur la plantation *d'Acacia Sénégal* et la production de charbon de biomasse présentés par DEGUESSI GROUPE SA
 - Formation de deux experts locaux dans le domaine du MDP sur financement de L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel -ONUDI (Un expert relevant de l'Autorité Nationale Désignée et un expert du secteur privé);



- Formation (présente formation) à l'élaboration des PINs et PDDs par ECONERGY, PNUD, BANQUE MONDIALE, ENDA TIERS MONDE en une série de 3 ateliers nationaux.

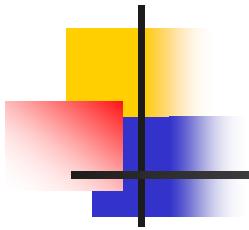


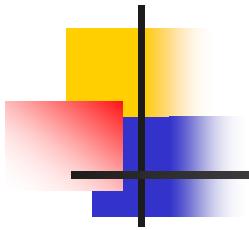
III. Activités futures

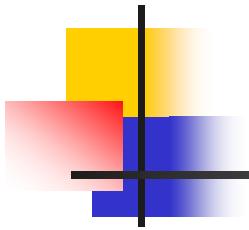
3.1. stratégie de promotion de l'AND

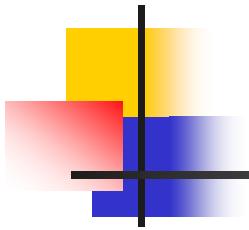
la stratégie proposée pour la promotion de l'AND est la suivante:

- Procéder à une campagne d'information/sensibilisation du public et des décideurs sur les missions de l'AND;**
- Renforcer les capacités des bureaux d'études et personnes ressources à la formulation des projets MDP dans les secteurs prioritaires au Mali que sont:**

- 
-
1. l'énergie;
 2. L'industrie;
 3. Le transport;
 4. La foresterie;
 5. La biomasse agricole;
 6. Les déchets ménagers.

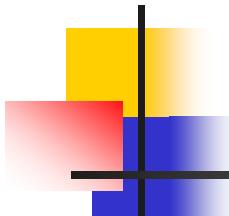
- 
- Développer le partenariat avec les organisations et institutions financières pour le financement de l'élaboration des PDD.
 - Instaurer un système autonome de financement des activités de l'AND, approuvé par les différents acteurs (ex: taxe sur les crédits d'émission, prélèvement sur le fonds national de l'environnement en cours d'élaboration etc.)

- 
-
- Demander une dotation du budget national pour le fonctionnement de l'AND



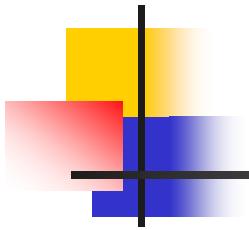
3.2. Stratégie de promotion des projets MDP

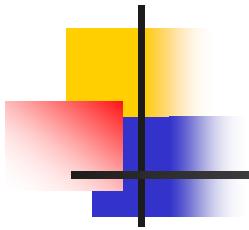
- Faire un recensement exhaustif des porteurs potentiels de projets MDP
- Mettre en place un cadre de concertation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets MDP;



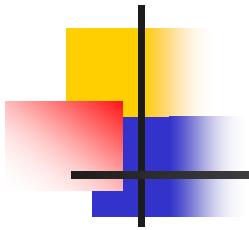
IV. Attentes de l'AND

Les attentes de l'Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre portent essentiellement sur le renforcement des capacités techniques et financières des principaux intervenants, notamment:

- 
- l' assistance à la formation d'un noyau de cadres dans l'élaboration des projets MDP dans les divers secteurs;
 - l'assistance à l'amélioration ou la mise en place d'une réglementation favorable à la promotion du MDP;
 - l'assistance financière à l'Autorité Nationale Désignée dans l'endossement et la promotion des projets MDP à travers l'information , la sensibilisation et la formation des acteurs et intervenants principaux;



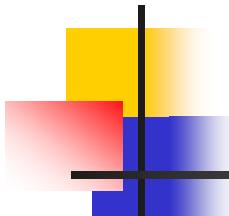
- l'assistance financière à l'équipement adéquat de l'Autorité Nationale Désignée.



En résumé Les différents renforcement de capacité permettront à l'AND d'être mieux outillée et de pouvoir mieux répondre à ses missions.

Les formations doivent être coordonnées de façon à couvrir l'ensemble des secteurs concernés par le MDP.

En plus du renforcement de la capacité technique, l'appui financier et matériel à l'AND demeure une condition primordiale à la réussite de ses missions.



JE VOUS REMERCIE

